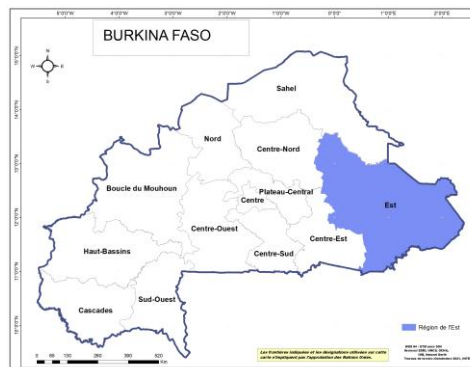


**Burkina Faso**  
**Région de l'Est**

(148 191 PDI/Source CONASUR.

**Monitoring de protection Décembre 2021**



**1 229** Personnes en déplacement  
**53%** d'augmentation par rapport au mois précédent

**20** incidents enregistrés  
**-75 %** d'augmentation par rapport au mois précédent

**667** Cas de protection pris en charge  
**241%** d'augmentation par rapport au mois précédent

**20** Cas de protection référé  
**90%** d'augmentation par rapport au mois précédent



Figure 1: Photo de famille atelier de plaidoyer pour la cohésion sociale à la mairie de Fada

**I. Résumés**

La situation sécuritaire et de protection de la région de l'Est au cours du mois de décembre 2021 a été marquée par une dégradation continue. Elle est caractérisée par une présence active des Groupes Armés Non Etatiques (GANE) dans toutes les 05 provinces que sont la Tapoa, le Gourma, la Komondjari, la Kompienga et la Gnagna avec l'avènement de 20 incidents de protection contre 28 au cours du mois antérieur.

Ces 20 incidents sont repartis en 05 typologies de violations comme suit : **4 cas de violation du droit à la vie, 9 cas portant atteinte au droit à la liberté et à la sécurité des personnes, 4 cas de violation du droit à la propriété, 2 cas de violence psychologique et 1 cas de violence physique.** Contrairement au mois antérieur où les Groupes Armés Non Etatiques (GANE) et certains membres de la communauté étaient les auteurs des violations ; au cours de ce novembre, les Groupes Armés Non Etatiques (GANE) seraient les seuls auteurs des violations et exactions commises contre les civils au sein des communautés. Des incidents, il résulte 2647 victimes dont 724 Hommes, 960 femmes 963 enfants avec une augmentation de 250% par rapport au mois antérieur soit 1427 victimes. La croissance en chiffres des victimes résulterait de la présence et des exactions des GANE dans les zones qui semblaient connaître

une accalmie depuis plus d'un mois. C'est le cas des communes de Yamba, de Tambaga et de Diapaga qui ont toutes été concernées par des exactions perpétrées par des GANE au cours de ce mois. Dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent, la liberté de mouvement des personnes est régie par un couvre-feu qui a été prorogé du 28 décembre 2021 au 22 février 2022 sur toute l'étendue de la région soit de 00h à 4h00 dans le chef-lieu de la région et 22h00 à 4h00 dans les autres localités de la région.

Il a également été enregistré des Affrontements d'une part entre les GANE et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et d'autre part entre les GANE et les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP)

Au regard de la persistance des violations contre les civils, l'environnement de protection devient de plus en plus fragile avec une recrudescence des besoins au sein des communautés d'accueil en abris, en alimentation, en soins de santé, en eau hygiène et Assainissement. Cette situation résulte de l'augmentation constante des personnes déplacées internes (PDI) dans les chefs-lieux des provinces qui demeurent les principales zones d'accueil en raison de leur situation sécuritaire un peu plus stable. Aussi, certaines communautés vivant dans le désarroi ne savent à quel point se vouer avec l'accaparement de certaines zones par les GANE qui désormais dictent leur loi et effectuent des contrôles irréguliers sur les axes.

## II. Couverture géographique

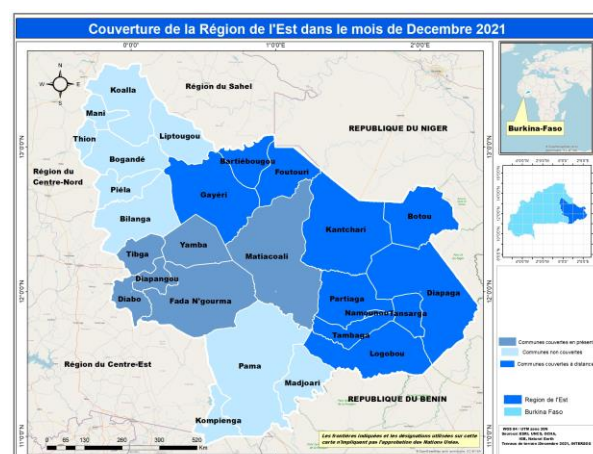
**17** Communes couvertes

**10** Points focaux Communautaire's

**03** Moniteurs

### Zones couvertes.

**17 communes** dans la région de l'Est ont été couvertes par les activités du monitoring de protection courant le mois de décembre 2021 dans **les provinces du Gourma, de la Tapoa, et de la Komondjari**. Les communes de Diapaga, de Logobou, de Tansarga, de Partiaga, de Namounou, de Tambaga, de Botou, de Kantchari dans la Tapoa, les communes de Foutouri, de Bartiébouguou, de Gayéri de la Komondjari, en raison des risques sécuritaires très élevés, au nombre de **11 ont fait l'objet de monitoring à distance par le biais des relais communautaires**. Le staff terrain en collaboration avec les relais communautaires ont réalisé le monitoring de façon présenteielle dans les 06 communes que sont Fada, Diapangou, Tibga, Diabo Yamba et Matiacoali

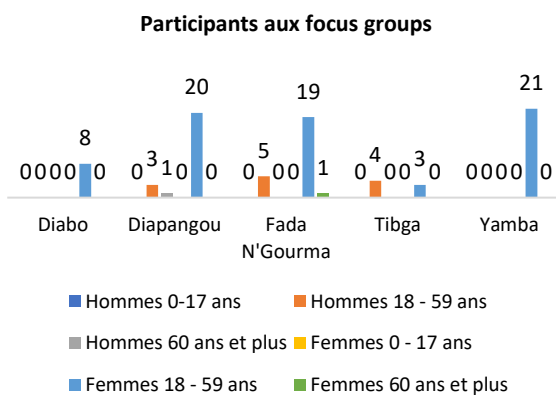


**Accessibilité:** Les zones à risques d'incidents élevés sont les villages de Nagaré, Ougarou, Ganyéla, Kpencangou, Tanwalbougou, Namoungou dans la commune de Fada, les villages de Nassougou, Ougarou à Maticoali ; Fagui, Douanga, Sambialgou à Yamba.

### Méthodologie de collecte d'informations.

La collecte de données de protection a été effectuée avec le concours actif des points focaux de monitoring communautaire et des membres des comités de protection :

- Projet P21 : 20 questionnaires administrés par les moniteurs de protection avec la participation de 20 informateurs clés. ;
- Focus Groups (FG) : 12 FG jumelés aux sensibilisations sur les gestes barrières à la COVID-19 avec la participation de 5 filles, 5 garçons, 13 hommes, 72 femmes PDI et hôtes).



De ce qui ressort des focus réalisés dans le cadre du monitoring communautaire, les besoins principaux des populations aussi bien la population hôte que les PDI sont l'accès à l'eau potable, aux vivres, aux soins de santé. Les besoins qui concernent uniquement les PDI sont les abris, les articles de ménages, la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus et l'accès aux terres pour les activités agricoles.

### III. Typologie des mouvements identifiés

Au cours du mois de décembre 2021, plusieurs mouvements de population ont été observés. Ils sont tous des mouvements primaires qui ont eu lieu avec 03 principales raisons qui sont : la **présence fréquente des GANE** au sein des communautés créant la psychose et la peur comme les cas de Kapyiéguou, Boungou ; **les menaces et les injonctions des GANE** à l'endroit des communautés qui désormais se sentiraient en insécurité notamment à Yamba, Boungou, Ougarou ; **l'absence des Forces de Défense et de Sécurité ou le manque de patrouilles** dans certaines localités qui contraignent la population à migrer vers les zones plus stables en sécurité.

Statuts	Lieux de provenance	Lieux de déplacement	Motifs/Causes de déplacement	Nombre de ménages
<b>Commune de</b>				
(PDIs)	Kpayiegou	Fada	Présence des GANE	403
PDIs	Boungou	Fada	Présence et menace des GANE	305
PDIs	Ougarou	Fada secteur 1	Menace des GANE	95
PDIs	Kpencangou	Fada	Prévention	161
PDIs	Nagré	Fada	Prévention	228
PDIs	Yamba	Fada	Menaces	37

**Analyse spécifique sur les mouvements de retour :** Bien que saluant l'assistance humanitaire à sa juste valeur, les personnes déplacées internes estiment que l'épanouissement total ne serait possible que dans les zones de départ. Le retour serait motivé par la recherche du mieux vivre par la mise en œuvre des activités agricoles et d'élevage qui relevaient de leur quotidien, le cout élevé de la vie dans les zones d'accueil qui rendrait difficile l'intégration.

## IV. Incidents de protection

### 1. Statistiques



**Incidents**

**20**

Incidents rapportés par les moniteurs



**Victimes de Violations**

**2647**

Victimes de violations de droits humains

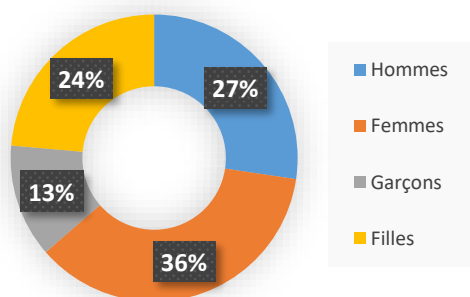


**Localités touchées**

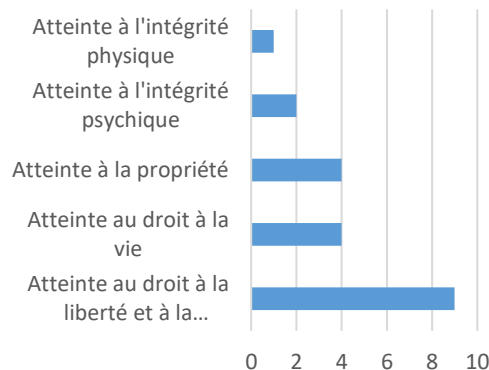
**9**

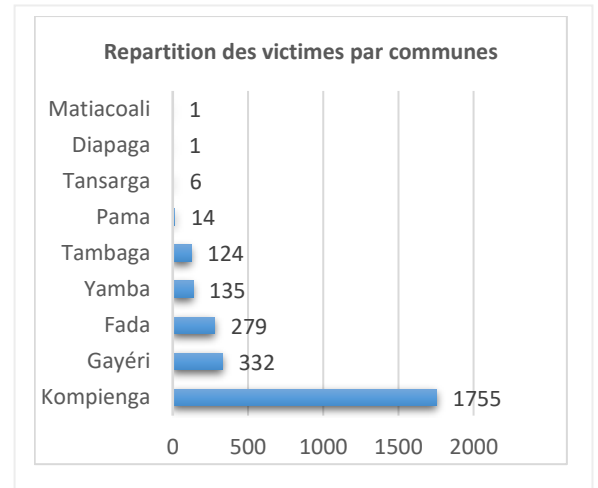
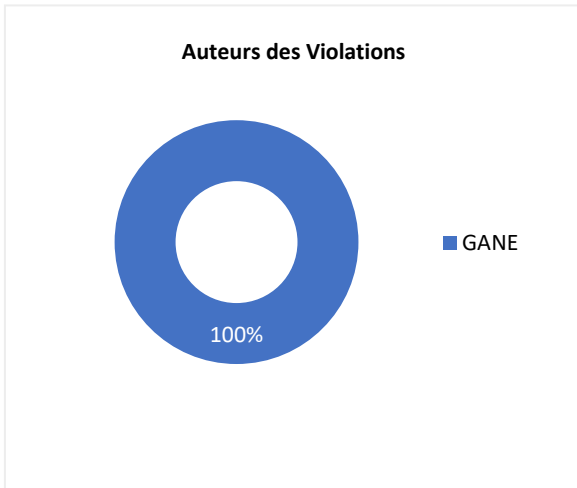
Communes touchées, principalement

**Repartition des victimes**

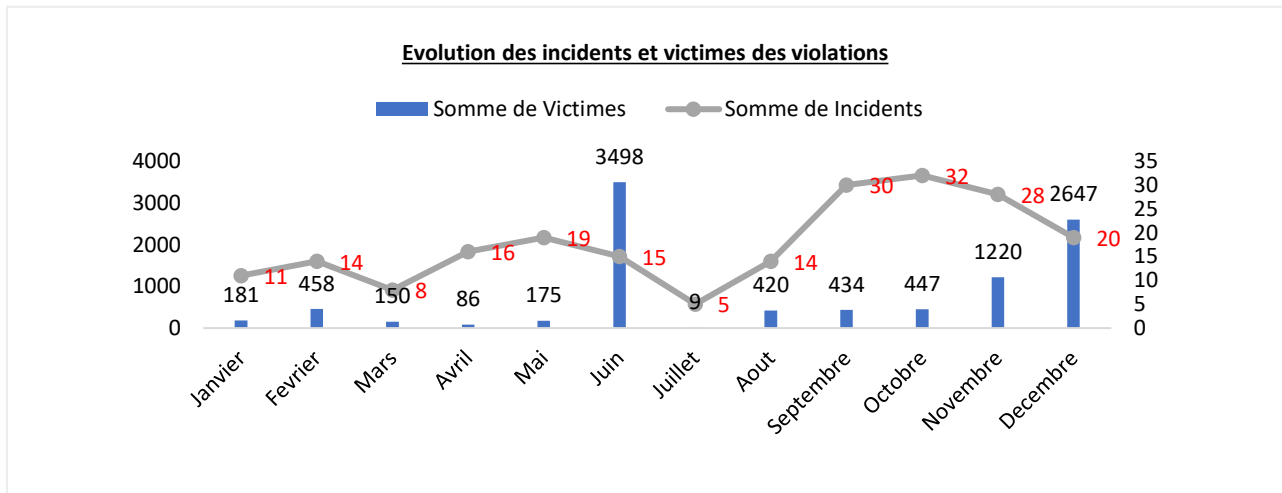


**Typologie des incidents**





## 2. Détails sur les incidents



Au cours du mois de décembre 2021, **20 incidents** relevant de **05 typologies de violations** ont été rapportées telles que **l'atteinte au droit à la vie portant sur 04 cas d'assassinat**, **l'atteinte au droit à la sécurité et à la liberté de la personne comprenant 6 enlèvements, un contrôle irrégulier, 2 mouvements forcés de population**, **l'atteinte au droit à la propriété dont 03 cas de vol de bétail, 1 cas d'incendie d'édifices publics**, **l'atteinte à l'intégrité physique portant sur 1 cas de coup et blessure** et **l'atteinte à l'intégrité psychique dont 1 cas de menace, 1 cas de soumission de prêches**. Les violations ci-dessus mentionnées résulteraient d'une forte présence de GANE avec une volonté de s'imposer face aux Forces de Défense et de Sécurité, aux Volontaires pour la Défense de la Patrie et aux groupes d'auto-défense Koglweogo. Il convient de noter que les catégories de personne précédemment mentionnées et leurs préjugés complices ou collaborateurs, les représentants de l'Etat, toute autre personne réfractaire aux injonctions des GANE demeurent les cibles potentielles des GANE. Les incidents rapportés au cours de ce mois seraient survenus dans des localités de 09 communes dans la région de l'Est à savoir Fada, Yamba Matiacoali, Tansarga, Diapaga, Tambaga, Gayéri, Kompienga, Pama.

## V. Situation par secteur

### 1. SGBV

Courant le mois de décembre 2021, 20 cas de violences basées sur le genre ont été enregistrés dans les communes de Fada, de Tibia, de Diabo, de Diapangou et de Yamba. Il s'est agi de 13 cas de violence psychologique, 3 cas de violence physique, 3 cas de mariage forcé et 1 cas de déni de ressources. Tous les survivants de ces VBG ont bénéficié d'une prise en charge psychosociale individuelle.

#### Activités de prévention et réponse.

**Causeries éducatives : 9 causeries éducatives** sur les thématiques de **l'exploitation et des abus sexuels** ont été réalisées avec 287 participants) dont **1 homme, 193 femmes, 57 filles et 36 garçons** dans les communes de Fada, de Diapangou, de Tibga et de Diabo. Ces séances ont permis d'éveiller la conscience des communautés et de renforcer la capacité de dénonciation de ces violations qui sembleraient prendre progressivement de l'ampleur si bien que moins dénoncées.

**Activités récréatives : il a été réalisé 7 séances d'animations psychosociales, qui** ont consisté en des jeux de société comme les jeux de ludo, waré, football et danse, prestation en langues locales **avec la participation de 5 hommes, 197 femmes, 67 filles et 46 garçons.** On constate un renforcement des liens sociaux entre PDI et communautés hôte, la familiarisation, l'acceptation mutuelle à travers ces séances.

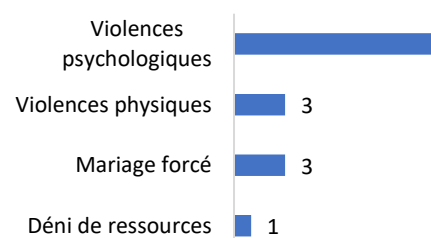
Dans le cadre de la réponse, une assistance cash a été apportée à **35 bénéficiaires dans le cadre de l'appui en kit de dignité mais aussi pour la mise en œuvre des plans d'action individualisés.** Une identification en masse suivi d'assistance en cash directe de filles et femmes en âge de procréer au nombre de **300 personnes a été effectuée** par le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), bureau terrain de Fada en collaboration avec la société micro-finance BAILTUMAAL et INTERSOS. Les bénéficiaires ont reçu chacune un cash de 35000 CFA pour acquisition de Kits de dignité.

### 2. Protection de l'enfance

L'impact de la crise est considérable sur les enfants. En effet, la fermeture des écoles dans certaines localités sous la menace des GANE a occasionné la déscolarisation d'un nombre important d'élèves non encore déterminé. Ces derniers deviendraient des mendiants dans les rues avec pour conséquence l'exposition aux maladies liées au manque d'hygiène, le recrutement par les GANE, la délinquance juvénile. Le monitoring de la situation de protection

Réponses	Hommes 0-17 ans	Femmes 60 ans et plus	Femmes 18 - 59 ans	Femmes 0 - 17 ans	Hommes 18 - 59 ans	Hommes 60 ans et plus	Total
Appui psychosocial	46	0	197	67	4	1	315
Assistance CBI	0	0	330	15	0	0	345
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>527</b>	<b>82</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>660</b>

#### Typologie de VBG enregistrés dans la région



des PDI nouvellement arrivées dans la commune de Fada a permis d'identifier et d'orienter **20 enfants séparés** vers le service social communal pour une prise en charge.

Les enfants seraient dans toutes les 05 provinces exposés à la déscolarisation à cause des attaques perpétrées contre les établissements scolaires, aux enlèvements et détentions illégales, aux viols et agressions sexuelles et aux assassinats.

Dans la seule ville de Fada, on estimerait à plus de deux centaines (**200**) d'**enfants déscolarisés** qui exercent des activités comme le ménage, le commerce ambulante. On peut aussi en distinguer des enfants orphelins, des enfants séparés et non accompagnés. Ceci pourrait les exposer au recrutement par les GANE.

En plus des cas identifiés, il convient de noter que 963 enfants seraient victimes des violations rapportées au courant le mois de novembre.

### 3. Personnes ayant des besoins spécifiques

Les activités de monitoring réalisées au cours de ce mois ont permis de porter une attention particulière à la situation des enfants, des femmes cheffes de ménage et des personnes âgées. En effet, le déplacement forcé a négativement impacté la situation des enfants. En plus d'avoir été témoins des violations dont les parents ont été victimes, ils sont aussi à leur tour victimes de la séparation et du manque d'accompagnement pour certains. **Des enfants séparés au nombre de 20** ont été identifiés et référés au cours du mois ; Ces derniers sont dans un besoin extrême d'assistance pour la jouissance de leurs droits notamment le droit à l'éducation, le droit à la documentation civile, le droit à la santé, l'alimentation et surtout à l'habillement. La période de froid qui bat son plein accroît leur vulnérabilité à cause du manque d'habillement adéquat. Aussi les enfants qui s'adonnent à la mendicité dans les rues, les petits travaux dans les lieux seraient victimes d'accidents ou exposés aux risques d'être recrutés par les GANE.

Les femmes cheffes de ménages sont dans l'obligation de pourvoir aux besoins alimentaires, sanitaires et vestimentaires des familles. En effet, cette charge devient difficile à assumer avec souvent plus de **8 à 12 personnes sous la responsabilité** d'une femme cheffe de ménage sans revenu. Comme solution alternative à défaut de l'assistance humanitaire, ces dernières s'adonnent aux activités de restauration, au métier de serveuses dans des débits de boissons, aux activités ménagères porte à porte pour la vaisselle ou la lessive. **80 femmes cheffes de ménages** identifiées ont affirmé être souvent exposées à l'exploitation ou à l'abus.

Des personnes vulnérables, les personnes âgées ne sont pas en reste avec une faible résistance aux maladies ; l'incapacité de se déplacer seule, le manque d'assistance au sein de la famille les exposent plus aux maladies surtout dites hygiéniques.

Par ailleurs, bien que ce type d'appui à l'autonomisation économique ne soit pas généralement prévu, le monitoring de protection révèle une forte volonté des populations pour la mise en œuvre des activités génératrices de revenu (AGR) afin de ne pas dépendre uniquement de l'assistanat souvent très difficilement accessible.

Pour ce qui est de l'accessibilité aux services sociaux de base, la quasi-totalité des participants aux focus groups affirment que les coûts élevés et la distance à parcourir restent des obstacles à l'accès. Les participants plaident pour une réduction des coûts pour les PDI au regard de leurs conditions de vie précaires. La contrainte financière explique le fait que certains malades chroniques n'arrivent pas à honorer leurs frais médicaux.

### 4. Etat de droit

En plus de la restriction de mouvement régi par le couvre-feu, il faut noter que certaines catégories de personnes telles que les travailleurs de l'Etat, les FDS, les VDP et Koglweogo seraient privés de tout mouvement sur les axes Fada-Kantchari, Fada-Kompienga sous peine d'assassinats. Les risques liés au manque de documents d'état civils tels que les extraits d'acte de naissance et la carte d'identité nationale (CNIB) sont très élevés. Au cours des déplacements, ces documents sont exigés lors des contrôles routiers que ce soit par les FDS et les GANE ; ceux qui n'en disposent pas seraient détenus au sein des postes de contrôles jusqu'à l'obtention d'un laissez-passer légal établi sur place dont la durée de validité varie selon les coûts.

La problématique liée à l'accès aux services de santé varie d'une zone à une autre. Dans les milieux urbains, les services sanitaires sont disponibles contrairement à certaines localités rurales où l'accessibilité est conditionnée par le parcours des longues distances en plus des coûts qui s'imposent. Il faut ajouter à cela la fermeture de 08 centres de santé et de promotion sociale (CSPS) qui rendraient difficile les conditions de vie sanitaires de plusieurs communautés. Selon le retour des informations du monitoring, la gratuité des soins pour les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes ne serait toujours pas effective avec la rareté des produits pharmaceutiques ou le recours au privé avec des coûts insupportables.

## **5. Cohésion sociale**

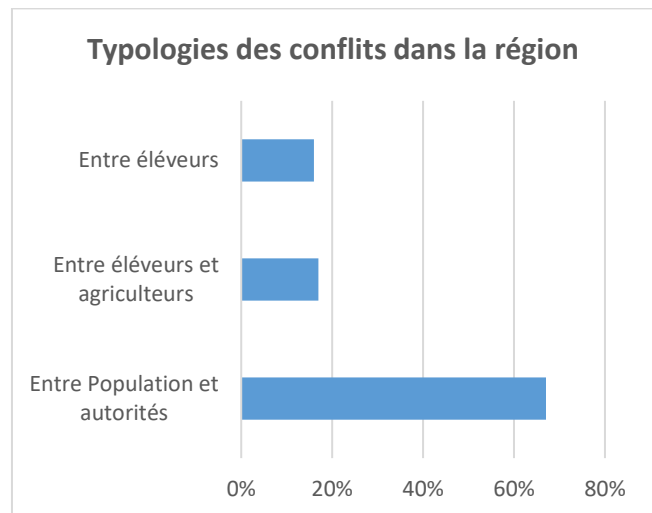
Au cours de ce mois, un forum inter et intracommunautaire a eu lieu le 21/12/21. Ce cadre a permis de mettre en exergue la nécessité de renforcer les valeurs du vivre-ensemble en cette période de pleine crise. Avec la participation de 38 personnes dont des leaders communautaires et des 'autorités administratives. Les échanges ont permis d'identifier les défis liés à la coexistence pacifique que sont :

- La compétition pour l'accès aux ressources au sein des communautés
- L'assistance humanitaire orientée plus vers les PDI pendant qu'elles vivent dans des familles
- Les stéréotypes ou la stigmatisation au sein des communautés
- L'appropriation du pouvoir politique, coutumier et économique
- Le manque de justice pour les victimes des violations
- Le manque d'assistance technique et financière au profit des cadres instaurés par l'Etat au sein des communautés pour la mise en œuvre des activités de cohésion sociale.
- Le manque d'extension de la question du vivre pacifique à toutes les couches sociales pour une implication effective.



De ce qui ressort des focus groups réalisés dans le cadre du monitoring communautaire, il existerait **principalement 3 types de conflits au sein des communes : les conflits entre autorités et populations** les plus récurrents, **les conflits entre agriculteurs et éleveurs** et **les conflits entre éleveurs**.

Les causes de ces conflits varient d'un type à un autre. Au sujet des conflits entre population et autorités ; la fallite dans la gestion des biens publics, le retard dans le traitement des dossiers relatifs à la justice seraient les causes ces conflits. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs resulteraient du manque d'espace de pâturage , la volonté d'accaparement des espaces par chaque partie, le vagabondage des animaux sans suivi avec des dégats sur les champs. La volonté d'appropriation des espaces de pâturages disponibles par certains éleveurs cause des frustrations au sein des communautés. Pour un maintien de paix au sein des communautés une gestion rationnelle des biens publics tout en impliquant les communautés, le renforcement des sensibilisations et l'application des textes étatiques relatifs à la gestion des espaces agricoles et des paturages sont à prendre avec considération si bien que des comités de prévention et de gestion des conflits mettent en œuvre des activités de cohésion sociale notamment dans le Gourma.

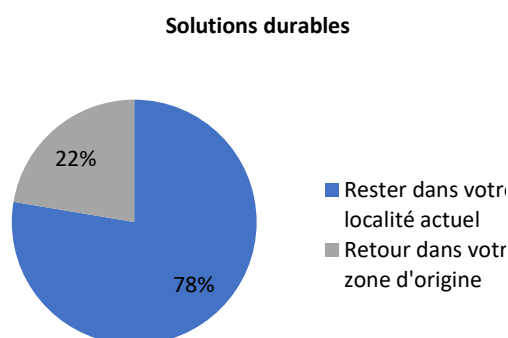


## 6. Logement, terre et biens

L'accès aux logements demeure un besoin avec une attention particulière. En effet, selon le retour des informations du monitoring communautaire, le renforcement des capacités de réponse en abris serait d'une grande importance étant donné que les familles d'accueil peinent à absorber les PDI. Dans les zones de forte concentration des PDI, 8 à 10 personnes partageraient un même abri d'une capacité très réduite sans distinction d'âge et de sexe. Le recours au logement par location mensuelle serait à la portée d'une minorité de PDI ayant peu de moyens car le cout moyen du loyer s'élèverait à 5000 FCFA dans les zones périphériques de la ville et de 15000 FCFA en ville, difficile à acquérir pour une PDI. L'accès aux terres a connu une variation au cours de l'évolution de la crise. En effet, les premières personnes déplacées ont eu l'opportunité de bénéficier gracieusement de petites portions de terre de la part de la communauté dans le cadre de la mise en œuvre des activités agricoles ; mais la tendance a connu un changement donc conditionné par les moyens financiers. Le cout serait estimé à 20 000 FCFA/Ha sans aucune réglementation officielle. Pour pallier toute tension potentielle autour des terres dans les différentes communautés, l'accentuation de l'application des textes en vigueur, des sensibilisations pour la connaissance et l'appropriation de ces textes sont indispensables.

## 7. Solutions durables

Deux tendances se dégagent autour de la question liée aux solutions durables selon le résultat de l'interview des participants au focus groups réalisés dans le cadre du monitoring communautaire. **21** personnes sur 95 interrogées soit **22%** souhaiteraient le retour comme solution durable. Cette catégorie de personnes évoque la question du manque d'assistance dans les zones d'accueil, la difficulté d'adaptation, les petites tensions autour des ressources entre PDI et hôtes.



L'intégration dans la zone est évoquée par **74** personnes représentant **78%** avec pour raison la stabilité dans les zones d'accueil, l'accès à l'assistance humanitaire et la disponibilité des services sociaux de base.

## VI. Protection à base communautaire

Les relais communautaires ont contribué à la remontée, à la vérification de **20 incidents** dans la région, la facilitation pour la tenue de **07 animations psychosociales**, et de **9 causeries éducatives**, l'assistance en cash direct à **345 bénéficiaires**. A cela s'ajoutent les focus groups du monitoring communautaires au nombre de **12** et la collecte des données dans le cadre du projet **21 par l'intermédiaire de 20 informateurs clés**, la réalisation d'un forum sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits communautaires, A cet effet, deux ateliers dont l'un a porté sur d'identification des obstacles à l'implication des femmes aux activités de cohésion sociale et l'autre sur les plaidoyer pour la participation des femmes aux mécanismes de maintien de paix au sein des communautés se sont tenus dans la commune de Fada .

## VII. Partage d'informations et coordination

Au cours du mois, une rencontre entre le Gouverneur de la région de l'Est et INTERSOS a eu lieu le 13/12/21 dans le cadre de la réalisation d'un forum sur les mécanismes de prévention et de gestion de conflits et d'un atelier d'identification des obstacles suivi d'un plaidoyer pour l'implication des femmes dans le processus de maintien de paix dans la région de l'Est. INTERSOS a participé à la rencontre du sous -cluster protection de l'enfance le 16/12/21 avec un agenda axé sur le partage des alertes et l'évaluation de la performance de la coordination du Cluster CPAOR.

Le 17/12/21, s'est tenue la rencontre des partenaires du UNHCR dans la région de l'Est au cours de laquelle INTERSOS a partagé la situation de l'avancement de la mise en œuvre du projet selon les indicateurs, les difficultés rencontrées sur le terrain et les suggestions. Le 23/12/21 s'est tenue la rencontre sous cluster de protection à la direction de l'action

humanitaire de l'Est portant sur les activités de protection au cours de 2 derniers mois, le partage des informations sur les incidents au niveau régional. Au cours de ce partage d'information entre acteurs humanitaires, il ressort une nécessité de la participation des acteurs humanitaires aux différentes réunions sectorielles, aux réunions du Groupe de Coordination Opérationnelle de la Réponse Rapide (GCOOR).

### VIII. Recommandations et actions requises

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Etat d'implémentation	Niveau d'urgence
Monitoring de Protection	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener un plaidoyer pour l'obtention de ressource afin de Produire et livrer des CNIB au profit des PDI dans la province du Gourma.</li> <li>Mener un plaidoyer pour l'obtention de ressource afin de construire 100 abris dans la commune de Diapangou</li> <li>Mener un plaidoyer pour l'obtention de ressource afin de mettre à disposition des centres de santé ou des cliniques mobiles des médicaments de premières nécessités afin d'étendre la gratuité ciblée et l'accès aux soins de santé aux PDI qui n'en bénéficient pas à cause du manque de moyen dans la région</li> <li>Assurer la sécurité des personnes et des biens à travers la création des postes avancées ou à travers des patrouilles régulières diurnes et nocturnes.</li> </ul>	<p>Cluster protection</p> <p>Cluster ABRIS/AME</p> <p>Cluster Santé</p> <p>Les FDS</p>	En cours par ONI Fada	<p><b>Urgent,</b> réalisation des évaluations rapides de protection ou des MSA dans les localités citées.</p>
SGBV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser sur les droits des femmes et la dénonciation des cas de VBG à Yamba, Tibga, Pama, Nadiagou, Fada et Matiacoali</li> <li>Appuyer à la réalisation des AGR afin de réduire la vulnérabilité des</li> </ul>	Cluster VBG UNFPA	En cours de réalisation (INTERSO S,	<p><b>Urgent,</b> Évaluer les gaps dans les</p>

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Etat d'implémentation	Niveau d'urgence
	femmes à Fada, Diapangou, surtout les anciens bénéficiaires de l'assistance alimentaire.		<b>OCADES, PLAN, LWR)</b>	<b>différentes localités</b>
<b>Cohabitation pacifique/ LTP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conduire des activités de coexistence pacifique/cohésion sociale (causeries éducatives,)</li> <li>Renforcer les mécanismes communautaires de prévention des conflits existents ou en créer au besoin.</li> <li>Réaliser des analyses de conflits dans les zones d'intervention</li> </ul>	<b>Cluster protection</b>	<b>En cours de réalisation par INTERSO S</b>	<b>Besoin de multiplier les actions dans cette thématique.</b>

## Tableaux croisés dynamiques

#Violation par communes

Étiquettes de lignes	Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	Droit à la propriété	Droit à la vie	Atteinte à l'intégrité physique	Atteinte à l'intégrité psychique	Total
Fada N'gourma	2	1	0	0	0	3
Gayéri	1	1	0	0	1	3
Matiacoali	0	1	0	0	0	1
Tansarga	1	0	2	0	0	3
Yamba	3	0	1	1	0	5
Diapaga	0	0	1	0	0	1
Pama	1	0	0	0	0	1
Kompienga	0	1	0	0	0	1
Tambaga	0	0	0	0	1	1
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>20</b>

# Catégorie des victimes

	Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	Droit à la propriété	Droit à la vie	Atteinte à l'intégrité physique	Atteinte à l'intégrité psychique	Total
Hommes 0-17 ans	81	198	0	0	59	338
Hommes 18 - 59 ans	81	308	11	2	109	511
Hommes 60 ans et plus	30	90	0	0	93	213
Femmes 0 - 17 ans	164	318	0	0	143	625
Femmes 18 - 59 ans	54	645	0	0	50	749
Femmes 60 ans et plus	11	200	0	0	0	211
<b>Total</b>	<b>421</b>	<b>1759</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>454</b>	<b>2647</b>

Violations

	GANÉ
Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	100%
Droit à la propriété	100%
Droit à la vie	100%
Atteinte à l'intégrité physique	100%
Atteinte à l'intégrité psychique	100%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

#Violation par présumés auteurs

Étiquettes de lignes	Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	Droit à la propriété	Droit à la vie	Atteinte à l'intégrité physique	Atteinte à l'intégrité psychique	Total
GANÉ	9	4	4	1	2	20
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>20</b>

Violations	Fada N' gourma	Gayéri	Matiacoali	Tansarga	Yamba	Diapaga	Pama	Kompienga	Tambaga	Total
Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	25%	13%	0%	13%	38%	0%	13%	0%	0%	100%
Droit à la propriété	25%	25%	25%	0%	0%	0%	0%	25%	0%	100%
Droit à la vie	0%	0%	0%	50%	25%	25%	0%	0%	0%	100%
Atteinte à l'intégrité physique	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	100%
Atteinte à l'intégrité psychique	0%	50%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	50%	100%
<b>Total</b>	<b>16%</b>	<b>16%</b>	<b>5%</b>	<b>16%</b>	<b>26%</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>	<b>100%</b>